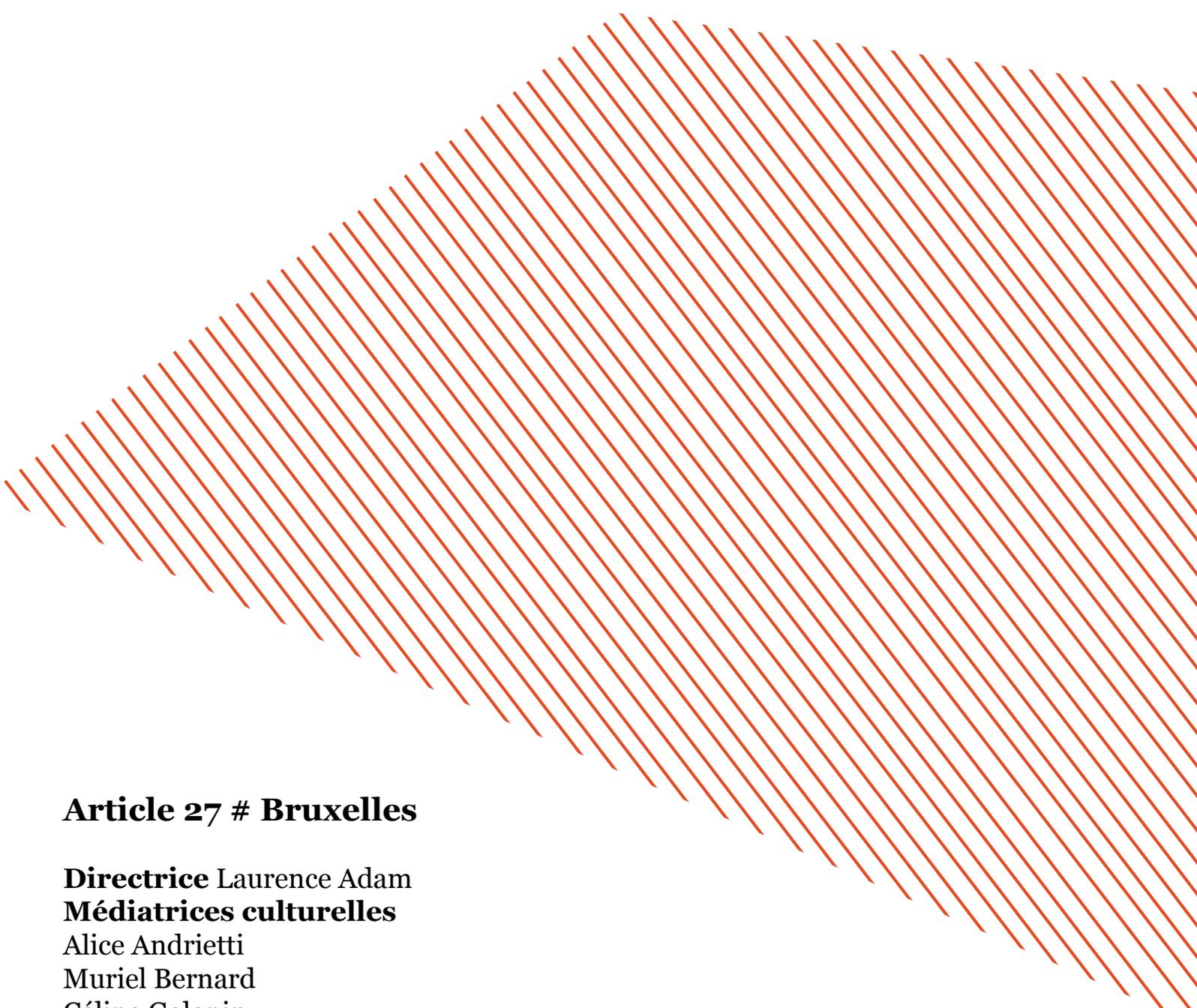


article
kel
27

BRUSSEL
BRUXELLES

LE COMITE CULTUREL





Article 27 # Bruxelles

Directrice Laurence Adam

Médiatrices culturelles

Alice Andrietti

Muriel Bernard

Céline Galopin

Virginie Pierreux

Gestion administrative

Manteli De Smedt (conseillère prévention
et bien être au travail - le jeudi)

Nina Engo (secrétariat)

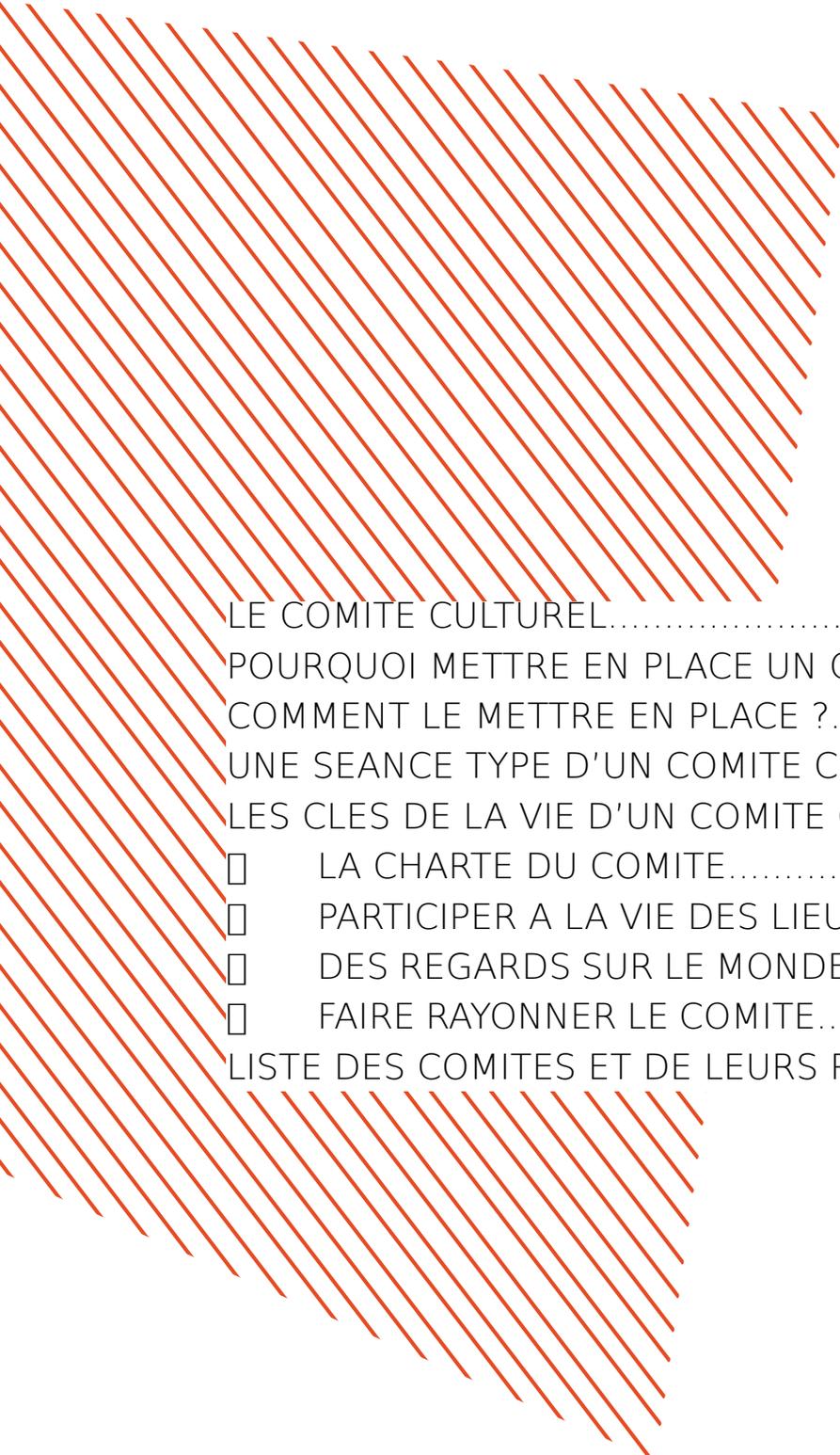
Nathalie Peeters (comptabilité - le lundi)

prénom.nom@article27.be

www.article27.be/bruxelles

02/646 30 28

SOMMAIRE



LE COMITE CULTUREL.....	4
POURQUOI METTRE EN PLACE UN COMITE CULTUREL ?.....	5
COMMENT LE METTRE EN PLACE ?.....	6
UNE SEANCE TYPE D'UN COMITE CULTUREL.....	7
LES CLES DE LA VIE D'UN COMITE CULTUREL.....	8
□ LA CHARTE DU COMITE.....	9
□ PARTICIPER A LA VIE DES LIEUX CULTURELS.....	12
□ DES REGARDS SUR LE MONDE.....	15
□ FAIRE RAYONNER LE COMITE.....	16
LISTE DES COMITES ET DE LEURS REALISATIONS.....	19

LE COMITE CULTUREL

Après plus de 6 années d'expérience dans la mise en place de sorties culturelles et d'ateliers artistiques avec et pour les publics de nos associations sociales partenaires, nous avons souhaité inscrire **durablement** la participation des publics au sein des associations.

C'est en 2010 que nous avons impulsé et mis en place les premiers **comités culturels**.

Un comité culturel c'est un groupe de personnes fréquentant une association sociale qui se réunit régulièrement au sein de celle-ci en compagnie d'un travailleur social. Ensemble, ils définissent et concrétisent **leur projet d'action culturelle** (sorties culturelles – théâtre, musées, concerts, visites guidées, – ateliers artistiques -intervention urbaine, arts plastiques, improvisation théâtrale, cinéma,... - réflexion sur la relation à la culture.)



« La culture c'est un rempart contre la bêtise, la haine, c'est un point d'appui pour se défendre, pour trouver du plaisir. Le comité c'est un modèle de société dans lequel chacun occupe une véritable position d'acteur » Anne Herscovici

POURQUOI METTRE EN PLACE UN COMITE CULTUREL ?

POUR...

-Garantir sur le long terme

la participation culturelle des publics qui fréquentent une association sociale ;

-Rompre l'isolement des publics : le comité facilite la participation culturelle de chacun en proposant une participation collective. Si la dimension collective permet de dépasser les freins personnels, elle encourage également le développement du lien social et des solidarités, la connaissance de soi et des autres.

-Restituer un pouvoir de décision aux publics. Une spécificité de ce comité est de mettre les personnes au centre de tous les processus de décision : les valeurs, missions, responsabilités du comité sont définies par les membres ; les choix des sorties et/ou des activités artistiques ont fait l'objet d'un vote démocratique ; l'élaboration de projets se fait dans la co-construction et la parole de chacun est égale à la parole de l'autre.

-Dégager le travailleur social de la responsabilité du choix des sorties, de leur réussite, de leur « échec » permet de lui rendre, à lui aussi, le plaisir de la découverte et de la prise de risque.

- Encourager la mixité sociale : ce comité se développe en étant centré sur les publics mais ce n'est pas tout : c'est également un espace ouvert aux travailleurs culturels, aux artistes pour renforcer les liens entre publics et lieux culturels, pour créer une mixité où les potentiels de chacun sont valorisés.

«Le comité, c'est comme offrir une bulle à la culture. Au départ, la bulle est blanche, chacun peut y mettre ce qu'il a envie d'y mettre... tout le monde peut y participer et construire ensemble.»



COMMENT LE METTRE EN PLACE ?

L'ANIMATION DES REUNIONS

Article27 a développé **des outils pédagogiques** pour faciliter l'expression personnelle et la création de contenus communs. Ces outils, tel le canevas de charte - qui permet la définition commune des valeurs et missions du comité - , le photolangage ou la silhouette culturelle – qui permettent l'émergence des représentations de la culture - , le jeu de société TATOUVU - qui permet d'entamer un débat critique après une sortie culturelle - sont transférés au travailleur social par une médiatrice d'Article27 qui co-anime les réunions du comité avec le travailleur social.

La mise en place d'un comité culturel nécessite pour le travailleur social de :

- disposer d'un local** au sein de son association pour rassembler les participants intéressés lors des réunions du comité (environ une quinzaine de personnes) ;
- consacrer du temps à l'animation des réunions** du comité (en général mensuelles ou bi-mensuelles) ainsi **qu'à l'accompagnement des projets** qui y sont décidés (sorties, ateliers, participation à des évènements, ...)

UNE SEANCE TYPE D'UN COMITE CULTUREL

Sauf exceptions et projets particuliers, on retrouve généralement trois temps dans l'animation des réunions :

1-Un temps dédié **au choix des sorties et/ou activités culturelles**. Pour ce faire, le travailleur social invite les participants à parcourir l'offre culturelle et à faire des propositions. Aux membres du comité s'ajoutent parfois des travailleurs culturels qui font eux aussi des propositions liées à la programmation de leurs lieux. Une fois toutes les propositions récoltées, les travailleurs culturels sont invités à quitter la séance pour que le groupe puisse effectuer son choix de sorties en toute indépendance. Le processus de **vote démocratique** qui s'ensuit permet au travailleur social d'identifier les sorties majoritairement plébiscitées et de les organiser concrètement entre les réunions du comité. Il s'agit en général de deux ou trois sorties...tout dépend de la fréquence des réunions.

Pour aller plus loin.

Lorsque les comités se fixent comme objectif la découverte de formes et contenus culturels voire la prise de risques : Aller vers l'inconnu, aller vers ce qu'il n'irait pas spontanément... il est possible de mettre en place un choix de sorties inversé. Le groupe est alors invité à formuler des propositions à l'encontre des leurs envies et de voter de la même manière, c'est-à-dire de donner leurs votes à ce qu'ils ne voudraient vraiment pas découvrir. Les programmes de sorties établis sur ce mode sont surprenants. Les évaluations de ces sorties montrent que dans la majorité des cas, les découvertes qui s'en sont suivies ont été positives et ont permis de déconstruire les a priori.

2-Un temps dédié à l'échange **des ressentis et/ou réflexions** survenus à l'issue des sorties et/ou activités qui ont eu lieu dans l'entre-temps. Ces débats peuvent avoir lieu à l'aide d'outils pédagogiques ou à l'aide de techniques d'animation. Ils sont très importants : c'est dans l'interaction que s'exerce la réflexion critique et que se construit la connaissance des autres et de soi.

3-Un temps dédié à **la mise en projet du comité**, c'est-à-dire à la mise en application des objectifs définis dans la charte initiale qui ne relèvent pas des sorties culturelles : choix d'ateliers artistiques, réalisation de projets internes ou externes au comité – journal, ciné-club, participation à un événement,

Ces moments sont en général l'espace dans lequel les outils qui questionnent la notion de culture ainsi que les outils de conception de projet d'Article 27 sont utilisés. Ils facilitent la création d'une dynamique et d'une construction commune des formes et contenus de ces projets.

Par exemple : Le comité d'Ixelles souhaite mettre en place un projet de sensibilisation aux droits culturels à destination d'un large public. Nous construisons le canevas d'animation avec le travailleur social et les publics à partir d'un outil de conception de projet « Mon rêve » et d'une grille rendant visible les différentes étapes nécessaires à la concrétisation de projet.

LES CLES DE LA VIE D'UN COMITE CULTUREL

La vie d'un comité se déroule dans le long terme, nous reprenons ici les clés qui jalonnent et encouragent son développement.



**« Au comité, j'aime être
actrice des choix,
m'impliquer »**

Les premières rencontres des membres du futur comité culturel sont le moment idéal pour l'établissement d'une charte commune de valeurs et d'objectifs.

La charte c'est :

-**le pivot** du comité. C'est elle qui fixe les valeurs qui animent le groupe (le « pourquoi » nous sommes ensemble) ainsi que les objectifs du comité (ce que nous avons envie de vivre ensemble comme expériences culturelles). Une fois écrite, la charte donne des pistes concrètes d'action pour l'organisation d'activités.

-**un outil dynamique**. Elle accompagne la vie du comité : chaque année, la charte est complétée suite à l'évaluation des souhaits des membres par rapport au fonctionnement du comité (que nous a-t'il manqué ?, que souhaitons-nous approfondir ?, ...)

-le reflet d'**une vision collective de la participation culturelle** et ce faisant un outil précieux pour valoriser la parole des participants auprès d'un large public : les différentes chartes des comités culturels existants ont été synthétisées en une « charte de la participation culturelle à partir des publics » qui figure dans notre publication « Réseau en réflexion » au même titre que les chartes de la médiation culturelle à partir des organisations sociales et culturelles.

« Le comité c'est comme un arbre en fleurs. C'est le printemps. Avec la charte, on démarre bien, on va former un comité efficace ».

« La charte, c'est l'élément qui a unifié notre groupe et lui a donné une identité. »



BUTS/VALEURS	MOYENS/ACTIONS
Epanouissement (s'ouvrir)	<p>Aller voir des spectacles, expositions, manifestations culturelles en groupe.</p> <p>Exprimer des idées, organiser des débats (en lien ou non avec les spectacles).</p>
Découverte	<p>Rencontrer des artistes, artisans. Découvrir des techniques et des savoir-faire (E.)</p> <p>Rechercher et oser (aller vers des spectacles moins connus, se documenter).</p> <p>Aller à la rencontre des formes de culture hors des lieux culturels (rue, nature, écologie..) (L., A., F., J, Jo.)</p> <p>Aller à la rencontre des cultures différentes (Ch.)</p>
Être ensemble	<p>Se réunir en groupe.</p> <p>Décider ensemble, faire des choix culturels collectifs.</p> <p>Profiter des envies des autres pour découvrir (Va.)</p> <p>Partager des émotions, des ressentis (A.)</p>
Apprendre	<p>Expérimenter, tester, pratiquer des formes artistiques.</p> <p>Développer des actions/activités culturelles autour d'un thème (A.)</p> <p>Apprendre sur les cultures du passé (Va.)</p>
(garantir) Le droit	<p>Utiliser la forme culturelle/artistique pour revendiquer vers l'extérieur, sensibiliser au droit à la culture pour tous (P-M.)</p> <p>La pauvreté ne devrait jamais être un obstacle entre l'homme et la culture. (L.)</p> <p>Tout le monde a droit au beau (V.)</p>

PARTICIPER A LA VIE DES LIEUX CULTURELS

Une autre clé dans le développement du comité culturel est d'inviter les travailleurs culturels à participer aux réunions de celui-ci. On l'a dit, cette participation permet aux travailleurs culturels de présenter « en direct » l'offre de leur lieu mais aussi de créer cette mixité qui enrichit la réflexion commune.

Ces moments partagés encouragent bien souvent **la fréquentation des lieux** et de leur offre par les membres des comités (vision de spectacles, rencontres avec les équipes artistiques, mini-ateliers, débats) mais favorisent aussi **la mise en projet**.

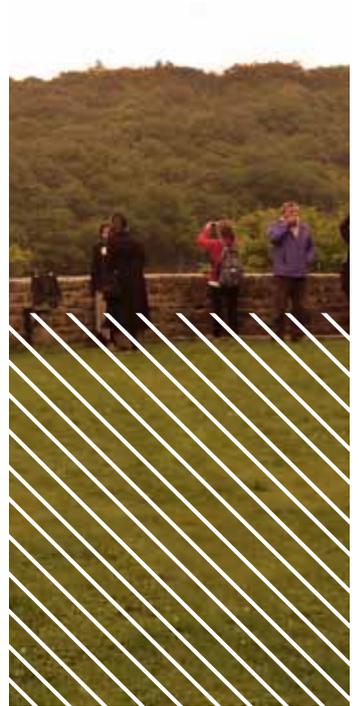
Lorsque les travailleurs culturels sont présents lors des moments de conception de projet (choix d'ateliers artistiques, création d'un journal, projets citoyens ou de sensibilisation, ...), ils ont la possibilité, au même titre que l'association sociale et qu'Article 27, de mettre leurs ressources (celles de leur institution) à disposition (locaux, réseau, visibilité publique, ...). On voit alors un double mouvement s'opérer : des publics vers les lieux et des lieux vers les publics. Ces déplacements favorisent une appropriation en profondeur des lieux culturels mais aussi et surtout la contribution de tous à la vie culturelle.



« Chez moi, j'ai tendance à me replier, m'isoler. Le comité c'est l'ouverture, je me sens bien, en liberté. J'avoue avoir peur de l'extérieur, mais quand je viens ici, ma peur disparaît. »



« La culture c'est une fenêtre ouverte vers quelque chose de plus grand, un univers infini de possibilités. »



« Souvent à la maison, je me demande ce que je vais faire, ici, je sais toujours ce que je vais faire ! »

DES REGARDS SUR LE MONDE

Expérimenter l'art passe aussi pour les comités, par **la création**. Si les sorties culturelles sont vecteurs d'émotions, de réflexions, d'envies d'agir...la création permet aux publics d'exprimer un point de vue (personnel et/ou collectif) sur le monde. Développer l'axe artistique dans les comités c'est donner la possibilité aux publics qui le souhaitent **d'exprimer une parole**, d'expérimenter la position d'auteur.

Cette dimension – très présente dans les chartes des comités – peut prendre différentes formes :

- projet spécifique au comité : **le comité choisit collectivement** la discipline de l'atelier artistique auquel il désire participer et fait appel à **Article 27** pour l'organiser concrètement durant 3 mois (choix et engagement d'un artiste-animateur, location d'un lieu, organisation d'une visibilité) ;
- participation à un projet de médiation culturelle organisé par un lieu culturel (des ateliers de pratique artistique sont organisés régulièrement par les lieux culturels autour de leur programmation, certains sont ponctuels d'autres se déroulent sur un plus long terme). La participation des lieux culturels aux séances du comité permet une connaissance approfondie de cette offre.





Dans les chartes fondatrices des comités culturels, on retrouve également la volonté de toucher un plus large public, de **s'ouvrir vers l'extérieur**. Cette dimension d'ouverture, fondamentale pour éviter l'entre soi et garantir la mixité sociale de ce type de projet peut s'encourager de différentes manières en fonction des objectifs définis par le comité.

Certains groupes expriment cette volonté :

-de manière très concrète avec des projets qui ont pour objectif de rassembler davantage de participants aux activités du comité. C'est le cas des journaux, rédigés par les membres, qui présentent les actions du comité et les points de vue de certains d'entre eux par rapport à celles-ci. La rédaction de ces **journaux** prend parfois la forme de projets artistiques interdisciplinaires (ateliers d'écriture journalistique, initiation à la mise en page, à la retouche photographique, ...). C'est aussi le cas de la participation à des **événements locaux** où une présentation et une valorisation du comité est possible (semaine de la démocratie locale, exposition des réalisations du comité au sein des centres culturels, bibliothèques, ...).

-de manière plus large et moins définie, de sensibiliser un plus large public au droit à la culture pour tous.



« La culture c'est un point de rendez-vous avec le beau, on y a tous droit! »



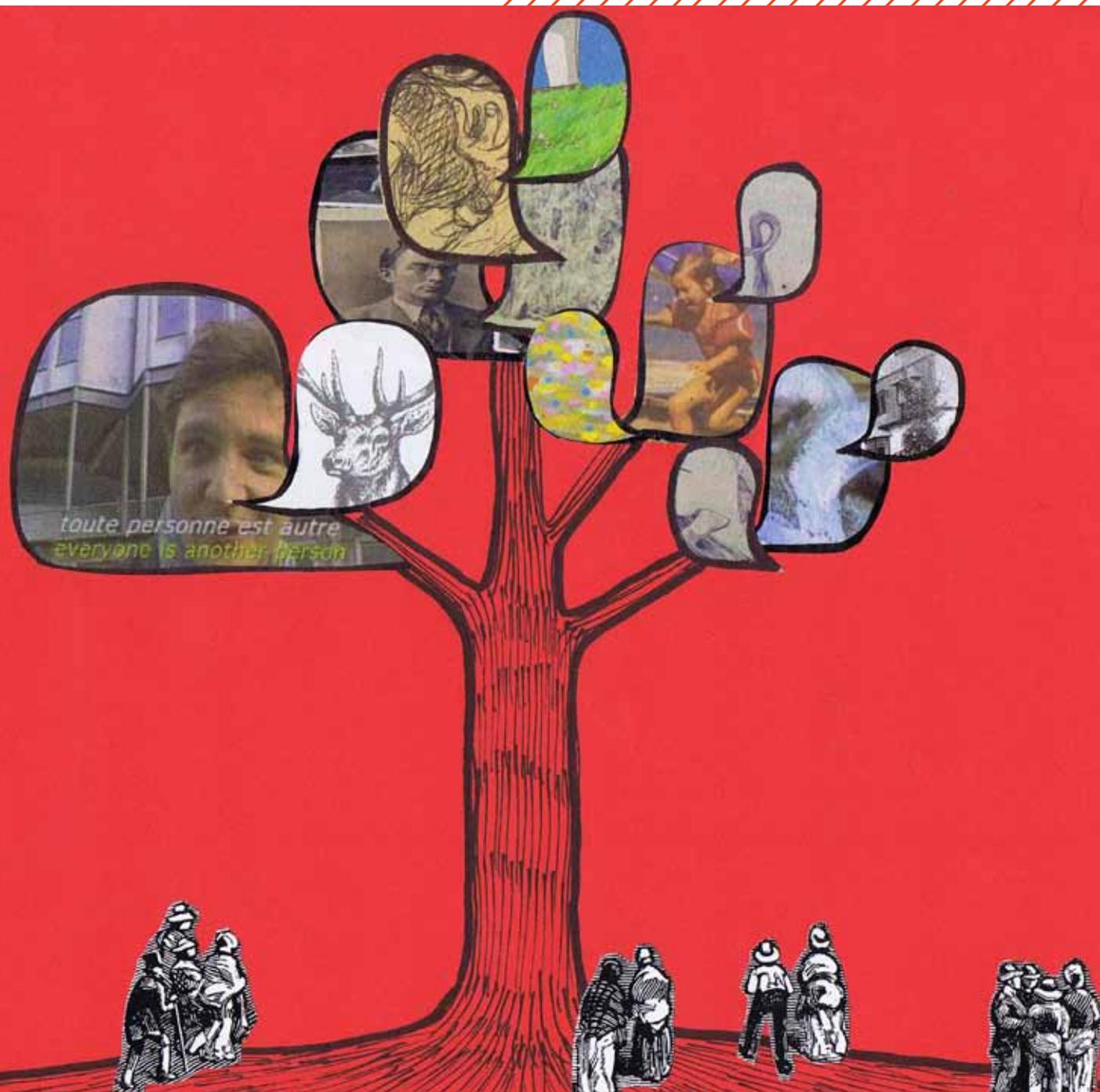
« Ce que j'aime dans le comité c'est l'échange, le possible....mettre nos idées en commun pour concrétiser ce possible accès à la culture ».



LISTE DES COMITES ET DE LEURS REALISATIONS

Ce qui est commun :

- des réunions régulières : rencontres mensuelles ou bi -mensuelles pour définir le programme d'activités culturelles, parfois ou souvent en compagnie de travailleurs culturels, au sein de l'association ou dans des lieux culturels (centre culturel, théâtres, bibliothèques, ...)
- des sorties culturelles en groupe : spectacles accompagnés de rencontres avec des artistes, et/ou d'ateliers artistiques, concerts, promenades et/ou visites guidées d'expositions ou du patrimoine.



Comité Culturel du CPAS d'Evere

Serena, référente culturelle, Cécile, Andrée, Maguy, Henri, Marie-Jeanne, Christine, Fabian, Monique, Francine, Micheline, Jack, Hélène, Eugénie, Rachida, Danielle, Anne-Thérèse, Shpresa, Sheriban, Claudine, ...

Rédaction d'un agenda bimensuel (inclus les coups de cœur et les bons plans des membres), mise en place d'un potager intergénérationnel en collaboration avec le Home du CPAS , mise en place d'ateliers relatifs à la thématique de la nourriture en collaboration avec l'ONG Frères des Hommes , participation de certains membres au Projet «qu'est-ce qui me fait sortir la tête de l'eau» à la Balsamine, création d'une exposition autour des silhouettes culturelles dans les locaux du centre culturel l'Entrela' en partenariat avec Article 27 afin d'élargir le public du comité.

Comité Culturel du CPAS d'Ixelles

Jonathan, référent culturel, Lucienne, Chantal, Christiane, Evguenia, Roselyne, Fatima, Nicole, Mauricette, Pilar, Vadim, Andreas, Marie-Claire, ...

Mise en place d'ateliers artistiques à la demande des membres (en collaboration avec Article 27 et/ou des lieux culturels) : arts plastiques, danse contemporaine, improvisation théâtrale, musique, cinéma ; participation à la journée de la démocratie à Ixelles, rédaction d'un journal du comité, élaboration d'un projet de sensibilisation à la culture en collaboration avec Art27, collaboration avec le Marni autour du festival D, collaboration avec le Varia autour d'un Comité participatif regroupant le public de plusieurs associations , partenariat avec Point Culture ULB .

Comité Culturel du CPAS d'Etterbeek

Catherine, référente culturelle, Victor, Cécile, Rachida, Tonyan, Danielle, Collette, Christelle, Ahnahit, Georgette, Serge , ...

Rédaction d'un journal du comité (critiques des spectacles et sorties), mise en place d'une opération « les livres voyagent » dans les salles du CPAS, organisation d'une exposition d'œuvres d'artistes plasticiens aidés par le CPAS, ...

Comité Culturel du CPAS de Saint-Gilles

Myrrhine & Jonathan, référents culturels, Jana, Elene, Jeannine, Violeta, Maria, Tania, Marianne, Ophélie, Marie-Françoise, Aziza, Myriam, Guy, Cyndi, Ali, Saïd, Fanny, Malika, Sophia, Georgette, Lamia, Marc, Olivier, Georgi , Jacky, ...

Réalisation d'un film sur le thème de la culture en collaboration avec l'asbl d'éducation permanente Clara, participation à divers ateliers artistiques organisés par les partenaires culturels de la commune (centre culturel, CEC, théâtres,), mise sur pied d'ateliers artistiques ou de bien-être à la demande des membres : photographie, cinéma, théâtre, yoga, sophrologie, participation régulière à des ateliers d'écriture autour des sorties réalisées, organisation d'une foire des savoirs ou les membres animent chacun un atelier dans lequel ils partagent leur savoir ou savoir-faire,

Comité Culturel du Sidais Migrants /SIREAS

Grâce, relais culturel et une quinzaine de membres.

Participation à des ateliers artistiques organisés par des partenaires culturels, réalisation d'un « album-carnet de bord du comité », reprenant les sorties passées, les impressions, les envies, les commentaires, les critiques positives ou négatives de tous les participants, pour laisser une trace, et pour présenter le comité à de nouveaux membres, mise sur pied d'un atelier arts plastiques à la demande des membres, ...



article 27

BRUSSEL
BRUXELLES

Ed.responsable : Article 27 absl # Bruxelles, rue de Lisbonne 31 - 1060 Saint-Gilles / janvier 2015

Met de steun/Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles (culture et éducation permanente), de la Région de Bruxelles-Capitale / van Brussels Hoofdstedelijk Gewest, de la Commission communautaire française (Culture et Action Social), de la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale / van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie van Brussels-Hoofdstad, de la Commune de Saint-Gilles, de la FGTB Bruxelles et d'Ethias.



Commune de Saint-Gilles
Gemeente Sint-Gillis



www.article27.be/bruxelles